REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
CANTON DE BONNEVILLE

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 074-200081446-20241128-DEL2024061-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2024-061

L'an deux mille vingt quatre
Le vingt-huit novembre
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 22 novembre 2024** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de ***M. Christophe FOURNIER,* Maire.**

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Pierre BETEND, Mme Thérèse RAPHET, M. Jean-Jacques SIGNOUX, Mme Estelle GAILLARD, M. Tanguy JON, Mme Corinne PASSERAT, M. Éric BERTELOOT, M. Michaël JOLIVET-BALON, M. Johan CHEVRIER, M. Francis MARCHAL, M. Jean-Luc ARCADE, M. Mickaël MAISTRE.

Absents Excusés : M. Laurent VALLIER (pouvoir à M. Gilbert COLLINI), M. Jean-Yves PERILLAT (pouvoir à M. Tanguy JON), Mme Angélique LENOBLE (pouvoir à Mme Estelle GAILLARD), Mme Aurélie ROCHE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE), Mme Odile VIX (pouvoir à M. Mickaël MAISTRE), M. Lucas THABUIS.

Objet de la délibération : FINANCES Décision modificative – Ouverture de crédit au chapitre 041

Mme Sheila MICHEL expose,

Il est nécessaire d'ouvrir les crédits au chapitre budgétaire 041 Opérations patrimoniales de 72 234,70 € en dépenses et en recettes en investissement du fait de l'intégration des frais d'études relatifs à réalisation des travaux sur différents projets, pour passer les écritures d'ordre budgétaire.
Il n'y a aucune modification sur la section de fonctionnement du budget.
La décision modificative n° 3 du budget 2024 s'équilibre comme suit :

		Budget actuel	Décision modificative	Total
Section dépenses	investissement	2 441 438,03 €	CH041/compte 21318 +72 234,70 €	2 513 672,73 €
Section recettes	investissement	2 441 438,03 €	CH041/compte 2031 +72 234,70 €	2 513 672,73 €

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 3/2024, comme exposée ci-dessus.
- **D'AUTORISER** M. Le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document s'y rapportant.

Délibération votée à 2 abstentions (Mme Odile VIX et M. Mickaël MAISTRE) et 19 pour.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.

La secrétaire de séance,
Mme Sheila MICHEL.

Mairie de Glières-Val-de-Borne (Haute-Savoie)